

## Communiqué de presse Lundi 15 juin 2020

### Face à la crise du coronavirus, la Province s'engage pour tous ses citoyens !

La Province de Liège et son réseau de partenaires se mobilisent aussi pour les **indépendants** qui subissent l'impact de cette crise sanitaire, au travers de la **Cellule Indépendants de la Province de Liège!**

La **Cellule Indépendants** propose **un soutien socio-administratif et psychologique.**

Les assistants sociaux sont à disposition des indépendants pour les accueillir, les écouter et les aider. Ils répondent aussi aux interrogations multiples et légitimes posées.

Quelles sont **les aides socio administratives**, à disposition ?

Toutes les aides gouvernementales du fédéral, de la Région wallonne ou autres, auxquelles un indépendant peut prétendre, sont envisagées (droit passerelle, cotisations sociales, primes, chômage des employés...). Leurs conditions d'octroi sont examinées au cas par cas et le personnel de la **Cellule Indépendants** peut aider à introduire les demandes en ligne ou à effectuer les démarches nécessaires. Chaque cas est pris en compte de manière confidentielle et individuelle.

Le personnel de la **Cellule Indépendants** répond directement, par téléphone ou par e-mail aux questions « simples » **de ce public spécifique en difficulté**. Si la situation est plus complexe, un rendez-vous est proposé à la meilleure convenance de l'interlocuteur.

**Le bien-être personnel et la vie privée** de ces personnes ne sont pas oubliés.

Les assistants sociaux et les psychologues ainsi que tous les partenaires spécialisés de la **Cellule Indépendants** sont prêts à les épauler.

**Les indépendants ne doivent plus hésiter, eux aussi peuvent se faire aider !**

« Depuis plusieurs jours, 50% des personnes qui poussent les portes du CaSS sont déjà des indépendants touchés par la pandémie. La **Cellule Indépendants de la Province de Liège** leur est donc dédiée **pour faire le point** sur leur vie professionnelle, celle de leurs employés et leur bien-être social » précise Katty Firquet, Députée provinciale Vice-présidente, en charge de la Santé et des Affaires sociales.

Cette Cellule est très aisément joignable :

- Un numéro de téléphone unique et réservé à ce public : le **04/279 29 30**
- Une adresse e-mail : [cellule.independants@provincedeliege.be](mailto:cellule.independants@provincedeliege.be)
- Une seule adresse : **rue Monulphe** (entrée par la barrière noire, en face du 81) à **4000 Liège**.

<http://www.provincedeliege.be/fr/evenement/20/16067>